La souris d'école

TUIC au primaire dans le Jura

N°9 - novembre 2013

Les témoignages publiés dans ce numéro ont été rédigés et mis en page par les enseignants ayant participé à un stage départemental consacré aux ENT

Spécial Environnements Numériques de Travail :

Exemples d'usages par des enseignants du Jura

Mémos :

Droits d'auteurs

Droits des images

L'édito

Le développement de l'usage des techniques usuelles de l'information et de la communication s'inscrit dans le cadre d'une continuité visant à mobiliser les outils technologiques dont nous disposons au service de l'enseignement dispensé dans la classe, de la motivation et de la réussite des élèves. Les outils numériques facilitent par exemple l'individualisation des réponses aux besoins spécifiques identifiés dans de nombreux domaines.

A cet égard le déploiement progressif des environnements numériques de travail, en relation avec l'équipement des collèges, constitue un atout majeur car l'utilisation raisonnée des ENT peut être la source d'une véritable plus-value pédagogique. La direction des services départementaux de l'éducation nationale du Jura l'a bien compris en accompagnant, au cours de l'année scolaire 2012-2013, 45 enseignants impliqués dans la création ou l'extension d'un ENT au sein de leur école. La formation continue dispensée a pu contribuer à l'enrichissement des pratiques pédagogiques, indépendamment des actions visant à faciliter l'acquisition du C2i2e ou l'usage des TUIC par les formateurs. L'effort consenti afin de répondre aux besoins de formation sera poursuivi l'an prochain. Ce nouveau numéro de la Souris d'école est largement consacré aux environnements numériques de travail. Je tiens ici à remercier les enseignants particulièrement engagés qui ont accepté de partager leur expérience des ENT, de leurs usages dans la classe et l'école.

Je formule le vœu que la lecture des témoignages recueillis contribue à enrichir et diversifier les pratiques de chacun, donne aussi l'envie d'expérimenter, avec l'appui des équipes de circonscription à chaque fois qu'elles sont sollicitées.

Bonne lecture à tous.

Philippe MARLIER
IEN adjoint au DASEN
Chargé des TUIC

Appel à contributions

L'intérêt de la Souris d'école vient de la richesse des témoignages publiés. N'hésitez pas à contacter votre animateur TUIC lorsqu'à votre tour vous souhaiterez témoigner de votre pratique dans le domaine de l'utilisation des nouvelles technologies en classe.

Articles et illustrations : Certains droits réservés

Cette publication et son contenu sont mis à disposition selon les termes d'une licence Creative Commons (contrat disponible en cliquant ici)

Sources photos et illustrations : Enseignants des écoles et animateurs TUIC (copies d'écrans Beneylu sauf mention contraire lisible au survol par le pointeur)

Un ENT, qu'est-ce que c'est ?

ENT signifie “Environnement Numérique de Travail”.

Évolution plutôt que révolution, **l'ENT est un site internet** rassemblant plusieurs services comme un cahier de textes numérique, une messagerie interne, un blog de classe, une médiathèque, un calendrier des événements à venir dans la vie de l'école...

Ce site internet est doté d'un **accès sécurisé.** Seuls les membres de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents, membres des collectivités locales) qui possèdent un identifiant et un mot de passe peuvent y accéder. Une fois identifié, l'utilisateur bénéficie des services numériques qui le concernent parmi ceux choisis par l'équipe enseignante. Certains accès sont plus restrictifs que d'autres. Ainsi, parents, élèves et enseignants n'ont pas obligatoirement accès aux mêmes pages du site internet.

Ces services sont accessibles aussi bien de l'école que depuis un lieu extérieur à l'école, comme le domicile ou **tout lieu connecté à internet.**

Selon les ENT, différents services sont proposés et **progressivement** mis en place par les maîtres, au fur et à mesure que cela devient pertinent tant par rapport aux usages souhaités que par rapport à leur appropriation par les enseignants.

Différents ENT sont utilisables à l'école. Peu sont gratuits, et leur coût non négligeable justifie une réflexion préalable sur les usages pédagogiques envisagés.

Les versions de démonstration permettent souvent de se faire une première idée sur chacun d'eux avant d'effectuer un choix, un peu à l'image de ce que permet un spécimen avant le choix d'un manuel. L'éventail des ENT s'élargit progressivement : Iconito, NetÉcole et NetMaternelle, Beneylu School, K-d'école (offre 1er degré prévue pour juin 2013), itslearning, AbulÉdu-ENT, ONE...
Les différences entre ces différents ENT sont réelles et ne relèvent pas simplement d'une ergonomie ou de graphismes plus ou moins séduisants. Les services proposés et leur mise en œuvre comportent des différences qui influent sur les utilisations pédagogiques et administratives qui en seront faites.

Au fil des semaines, les services d'un ENT s'intègrent progressivement à la vie de la classe. Bien entendu, la richesse du **parc informatique d'une école** va permettre un déploiement plus ou moins ample des services possibles. Toutefois certains services de base peuvent être mis en place au bénéfice des enfants sans nécessiter plus d'un ordinateur connecté dans la classe, comme le cahier de textes numérique.

Tenté ? La lecture des témoignages d'enseignants jurassiens contenus dans ce numéro vous aidera à mieux cerner ce que signifie utiliser un ENT, et pourquoi pas, à vous emparer à votre tour de ce nouvel outil dont les usages doivent contribuer à la réussite de tous les élèves.

Témoignages d'enseignants:
ENT en classe

Pourquoi utiliser un ENT en classe ?

Qu'est ce qu'un ENT ?
Utiliser un ENT ou créer un site d'école ?
Quelles différences ?
Quels intérêts pour les élèves ?

Les témoignages publiés dans ce numéro ont été rédigés et mis en page par les enseignants ayant participé à un stage départemental consacré aux ENT

ENT : **Environnement Numérique de Travail**. C'est une plateforme de travail sécurisée. L' accès à cet espace pédagogique est spécifiquement réservé à des utilisateurs préalablement définis : les élèves, leurs parents et l'enseignant.

Témoignages d'enseignants : ENT en classe

Contrairement à un site d'école, l'ENT n'est pas public. Toute information transmise reste confinée au sein de l'école.

Les intérêts d'un ENT

Généralement, un ENT propose toujours les mêmes outils :

- **le calendrier** : il permet de présenter les différents événements de la classe,

- **la messagerie** : les enfants peuvent communiquer entre eux ainsi qu'avec l'enseignant. C'est aussi un outil de communication avec les parents,

- **le cahier de texte** : les élèves et les parents retrouvent les devoirs et les consignes donnés par l'enseignant.

- **l'annuaire** : il permet de retrouver tous les utilisateurs de l'ENT qui ont la possibilité d'indiquer leur profil.

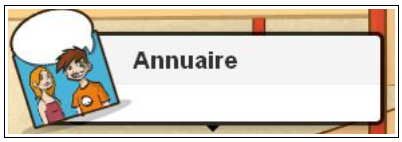

- **le blog** : la classe présente le travail réalisé, les différentes activités menées au quotidien, des liens vers des sites internet ou des documents permettent aux enfants qui le souhaitent d'approfondir ou de revoir certaines notions.

- **le GPS** : outil très ludique qui offre une première ouverture sur la découverte de l'espace qui l'entoure.

- **le carnet de liaison** : informations communiquées (par exemple, la charte de déontologie, le règlement intérieur...)

De nombreux ENT existent, tels que net.ecole, iconito, et beneylu school, qui existe version gratuite.

Témoignages d'enseignants : Les apports d'un ENT

ENT : une amélioration à l'intérieur de la classe ou une surcharge de travail pour les enseignants sans intérêt pour les élèves ? Quelques pistes pour comprendre l'intérêt d'ouvrir un ENT dans sa classe.

La gestion d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) est souvent percu par les enseignants comme une contrainte supplémentaire imposée. Passé le stade de l'appropriation de l'outil qui peut paraître complexe, il peut néanmoins aider l'enseignant dans la gestion de la classe.

Où s'arrête la gestion de L'ENT ?
L'ENT soulève de nombreuses questions pour des enseignants devant gérer de nombreuses tâches professionnelles. La gestion d'un ENT peut entrainer un travail supplémentaire à la maison sans fin s'ajoutant à d'autres tâches (correction de cahiers, préparation de matériel de classe, livret de compétences,...)

Les freins pour gérer un ENT sont multiples : pour les **enseignants** (surcharge de travail , problème de connaissances informatiques, problèmes techniques, outil de contrôle des parents sur le travail, outil de communication sans intérêt pédagogique,...), pour les **élèves** (ne pas refaire la classe le soir chez soi, les remettre le soir devant un ordinateur...)

Apports de l'ENT ?
- Un outil de communication pour les familles pour montrer ce qui est fait en classe. Gagner du temps pour faire connaître notre travail et rassurer sur les contenus. Le cahier du jour rendu tous les 15 jours n'étant pas toujours le reflet de ce qui est fait en classe.

- Un réel intérêt pédagogique :
- Motiver les élèves par la mise en situation de l'écrit (article dans un blog lu par les familles et les élèves).
- Donner des liens vers des outils de remédiation pour les parents et les élèves.
- Apporter des documents sous différents supports disponibles à tous moments en classe et à la maison (chansons, poésies, banque sonore,...)
- Présenter des travaux d'élèves (productions en arts visuels, expérimentations en sciences,...).
- Permettre une réflexion sur l'outil informatique dans un cadre sécurisé.

- Gagner du temps dans la gestion de la classe :
L'ENT nécessite un long travail d'adaptation pour ensuite gagner du temps dans une gestion raisonnée.
- Mise en œuvre d'évaluation (B2i, expression écrite,...)
- Utilisation des outils de l'ENT en fonction de projets spécifiques. La gestion de l'ENT reste souple et ne présente pas un caractère obligatoire.
- Organisation des groupes de travail, préparation d'ateliers

Témoignages d'enseignants :
ENT en classe
Un cahier de textes « augmenté »

L'intérêt est de proposer un cahier de texte qui sera la référence et qui permettra aussi une différenciation sous forme d'aide, de piste d'approfondissement...

1. Un cahier de texte référence :

Il est validé par l'enseignant. Il est possible de rajouter des commentaires qui précisent le travail demandé.

On peut rajouter des documents utiles à la réalisation des devoirs : images, textes...

Il se destine à tous les élèves y compris les absents qui peuvent suivre les travaux de la classe.

Exemple : une page du cahier de texte dans Beneyluschool

Un cahier de textes « augmenté »

2. Différenciation : aides

On peut rajouter des aides pour les élèves en difficultés. On peut créer des liens hypertextes vers des logiciels en ligne.
L'élève peut depuis chez lui cliquer et aller directement vers ce lien de façon interactive.

Exemple d'aide : exercice en ligne, conjugaison

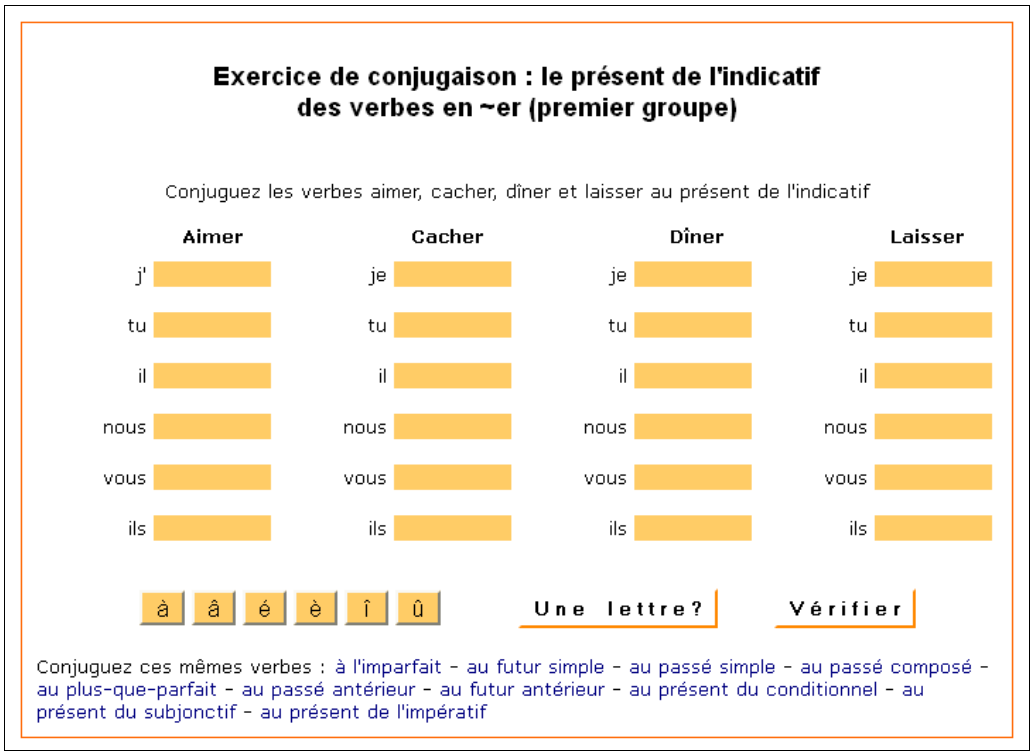

Exercice de conjugaison : le présent de l'indicatif des verbes en ~er (premier groupe)

Conjuguez les verbes aimer, cacher, dîner et laisser au présent de l'indicatif

	Aimer	Cacher	Dîner	Laisser
j' / je				
tu				
il				
nous				
vous				
ils				

à | â | é | è | î | û Une lettre ? Vérifier

Conjuguez ces mêmes verbes : à l'imparfait - au futur simple - au passé simple - au passé composé - au plus-que-parfait - au passé antérieur - au futur antérieur - au présent du conditionnel - au présent du subjonctif - au présent de l'impératif

2. Différenciation : prolongements

On peut rajouter des prolongements pour les élèves qui veulent en savoir plus. On peut créer des liens hypertextes vers des sites culturels ou scientifiques.
L'élève peut depuis chez lui cliquer et aller directement vers ce lien de façon interactive.

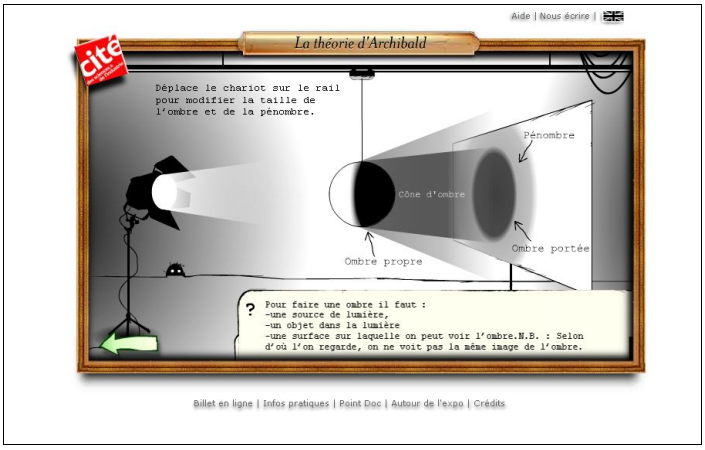

Exemple : Possibilité d'insérer un lien vers l'exposition « ombres et lumière » trouvé sur le site de la cité des sciences

Témoignages d'enseignants : Un blog dans un ENT ; Pour quoi faire ?

Fonctionnement :

Possibilité de créer des rubriques dans le blog.
Dans ces rubriques, possibilités de :
- créer autant d'articles que souhaités à l'intérieur d'une même rubrique,
- insérer des images, photos (attention au droit à l'image...)
- insérer des liens pour envoyer les élèves vers des pages adéquates,
- insérer des commentaires pour chaque article avec une modération systématique de l'enseignant.

Idées de contenus :

Le blog peut être un fil conducteur des évènements de la vie de classe :
- se souvenir (anniversaires, sorties, classes transplantées...)
- montrer aux autres (exposé)

Le blog peut permettre de mettre les élèves en situation d'écriture concrète (écrire pour communiquer, informer...)
Le blog permet de de respecter les différentes étapes de l'élaboration d'une production d'écrit. En effet, l'article de l'élève passe par différents statuts : brouillon, à corriger, terminé, publié et commenté (évaluation par ses pairs)

Pour rendre le blog plus vivant et interactif, on peut mettre en place une rubrique jeu dans laquelle l'enseignant et/ou les élèves proposent des charades, des « compte est bon », des devinettes (qui suis je ? => définitions vocabulaire, jeu des portraits géométriques etc...)
La réponse aux jeux peut se faire avec les commentaires avec la limite suivante : la validation du commentaire entraine sa publication et donc la réponse, ce qui n'est pas forcément ce qu'on souhaite dans le cadre d'un jeu (on peut laisser un temps de latence avant validation pour l'attrait du jeu)
Cela peut pour l'enseignant être une autre façon d'évaluer les élèves.

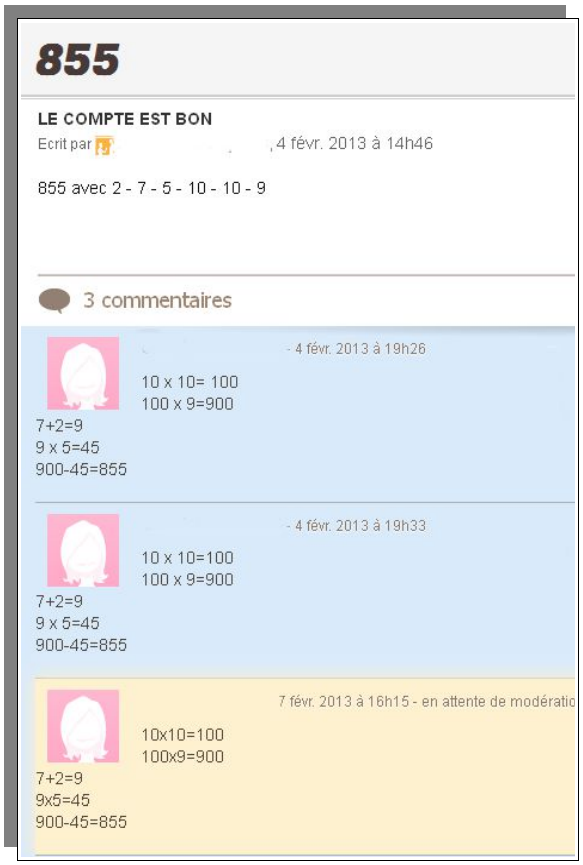

Témoignages d'enseignants : Intérêts de la messagerie dans l'ENT ?

Les avis divergent quant à l'utilisation de la messagerie dans l'ENT.

Il est possible, dans un compte ENT, d'activer un compte de messagerie personnel à chaque élève. Concrètement, la communication sera restreinte entre l'élève et son professeur, l'élève et ses parents ou ses camarades de classe. En ce qui concerne la communication inter-élèves, l'enseignant a la possibilité de modérer ou pas les messages, c'est à dire un message envoyé par un élève pourra être lu et validé par l'enseignant avant réception par le destinataire. Cette messagerie a-t-elle un réel intérêt pédagogique ? L'enseignant doit-il avoir un droit de regard sur la communication entre les élèves ? Des questions se posent.....

Les enfants étant probablement de futurs utilisateurs de réseaux sociaux, la messagerie dans cette situation protégée peut être l'occasion de se confronter aux règles d'utilisation de ce moyen de communication :
- le respect de l'autre : ce que j'ai le droit d'écrire ou non sur ou à autrui,
- comment vont être interprétés ou utilisés mes propos,
- l'intérêt même de mes propos (futilités des échanges).

Chaque expérience nous ramenant aux points évoqués sera l'occasion d'échanger en classe de manière constructive sur le comportement à suivre. Un message portant atteinte à un élève ou à un professeur fera alors l'objet d'une discussion collective afin de permettre une prise de conscience sur les conséquences de certains propos. Nous pointons alors tout l'intérêt pédagogique de cet outil.
D'autre part nous pouvons imaginer que lors d'une classe transplantée, les enfants pourront se servir de leur messagerie pour communiquer avec leurs parents.

Comme évoqué précédemment, l'utilisation de cette messagerie peut se faire de façon modérée : l'enseignant doit valider tous les messages pour que ces derniers puissent être envoyés au destinataire. Sans la modération, l'enseignant a tout de même accès aux contenus des messages déjà acheminés et peut même supprimer ceux-ci à postériori .

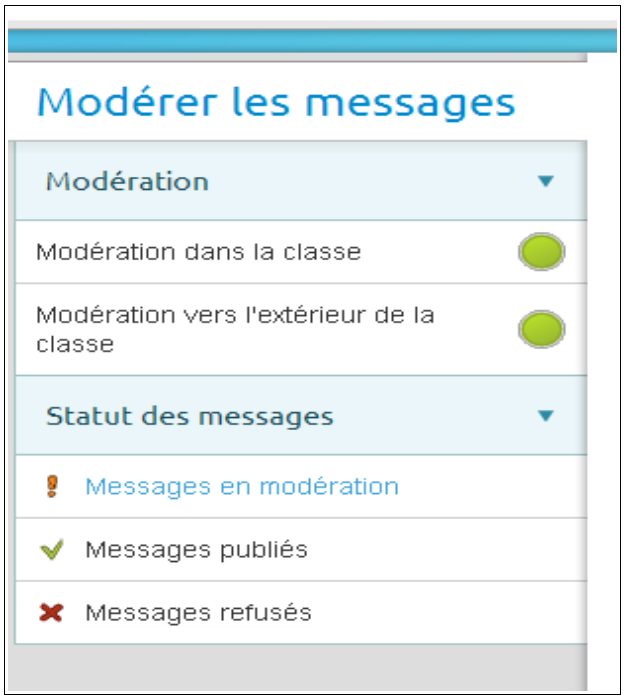

La mise en place de la messagerie globalement suscite un questionnement quant à la surcharge de travail pour l'enseignant (visionner tous les mails en amont afin de valider ou pas). Il est vrai qu'il est de notre rôle de prévenir des risques liés à un outil auquel nos élèves seront confrontés au quotidien mais cela dit, jusqu'où devons-nous nous impliquer à l'instar de la responsabilité parentale.
Nous pouvons également nous interroger sur le réel intérêt pédagogique de mettre en place cette messagerie de façon permanente. Selon le projet de l'enseignant, différentes possibilités d'utilisation peuvent être envisagées : continuellement sur une année scolaire ou occasionnellement.
N'oublions pas que tous les élèves n'ont pas accès à internet pour des raisons techniques ou par refus des familles.

Les enseignants qui utilisent déjà la messagerie sur l'ENT semblent satisfaits même s'ils reconnaissent quelques difficultés.
A chacun de s'approprier cet outil.

Témoignages d'enseignants :

Messagerie dans l'ENT Beneylu ; Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi ?
La concurrence est forte au niveau de tous les systèmes de communication utilisés par les enfants (MSN, textos, etc.)

La messagerie de l'ENT se distingue par des caractéristiques spécifiques essentielles :
- cette messagerie reste dans un cadre strict fermé qui permet d'éviter les dérives diverses.
- la modération permet de contrôler et de valider les messages avant publication. Elle peut être cependant contraignante à l'usage car elle prive l'enfant d'un retour immédiat et d'une communication naturelle.
- le contrôle des messages après publication est une option intéressante car elle définit un cadre préalablement accepté par la communauté de classe. Ce qui suppose une négociation essentielle sur les contenus acceptés par le groupe classe.
- L'enseignant visualise tous les messages de la journée et décide ou non d'intervenir.

Quelles modalités d'intervention possibles ?

- refus ou acceptation des codes texto (mdr, lol)
- correction orthographique (le niveau d'exigence demandé reste variable, s'il est trop élevé il risque de décourager et de stopper net la motivation de communication. S'il est trop bas, on perd le sens)
- pistes proposées :
    -induire des comportements sociaux (prendre des nouvelles de quelqu'un de malade, souhaiter un anniversaire, la bonne année, se dire bonjour, merci, au revoir)
    -demander d'amener du matériel
    -donner ou demander des précisions sur les devoirs ou une tâche particulière.

A l'usage, on constate une maturation des procédures de communication. Le groupe classe évolue dans un cadre protégé et valorisant. Le constat de départ est toujours un peu décevant, les commentaires du genre « qu'est-ce que tu fais ? » « Rien et toi ? » sont inévitables. Il s'agit donc de passer ce cap et de laisser une réelle structure de communication se mettre en place avec une rigueur associée et paradoxalement plébiscitée par les enfants.

« *Tout changement dans les moyens de communication a forcément d'importants effets sur les contenus transmis* » Jack GOODY

Témoignages D'enseignants :

ENT , un espace sécurisé ...

L'ENT est un espace de travail vu, géré et supervisé par l'enseignant. Quelles sont les possibilités et les responsabilités ?

Tous les modules sont paramétrables par l'enseignant

Dans l'image suivante (ENT Beneylu), tous les modules sont activés pour les élèves et désactivés pour les parents.
Les trois modules demandant une vigilance particulière de la part de l'enseignant sont :
- la messagerie,
- le profil,
- le blog.

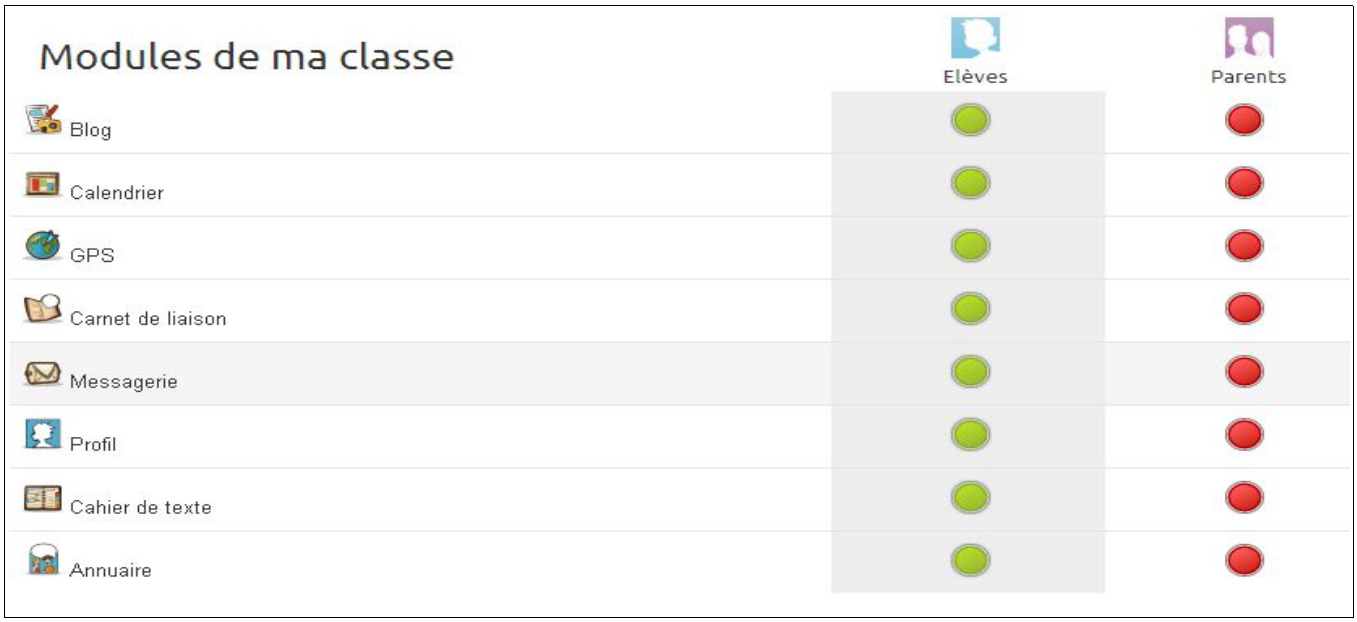

Témoignages d'enseignants : ENT, un espace sécurisé

La messagerie

La messagerie peut être utilisée entre :
- les élèves
- parents « leur propre enfant (!?)
- enseignant « élèves

Plusieurs options sont possibles pour la mise en place de la messagerie :
- la désactiver ;
- ne l'activer que pour les élèves et l'enseignant ;
- l'activer pour tous les acteurs.

Quand le module est activé, l'enseignant a toujours la possibilité d'avoir un regard sur les messages envoyés. Tous les messages sont consultables par l 'enseignant.

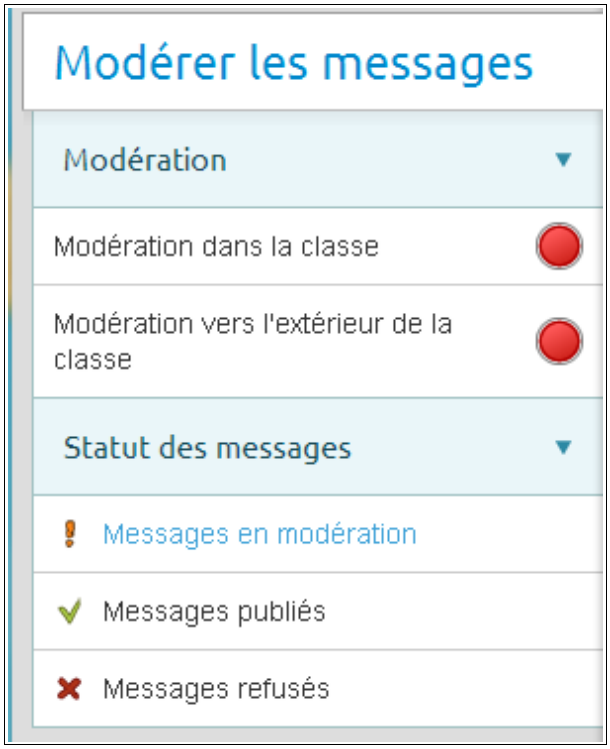

Lorsque les deux feux sont rouges, cela signifie qu'il n'y a aucune modération, c'est à dire que les élèves reçoivent directement les messages sans l'aval de l'enseignant. Il est utile de préciser qu'a posteriori un message peut être supprimé par l'enseignant (donc ne plus apparaître sur la boîte du destinataire) .

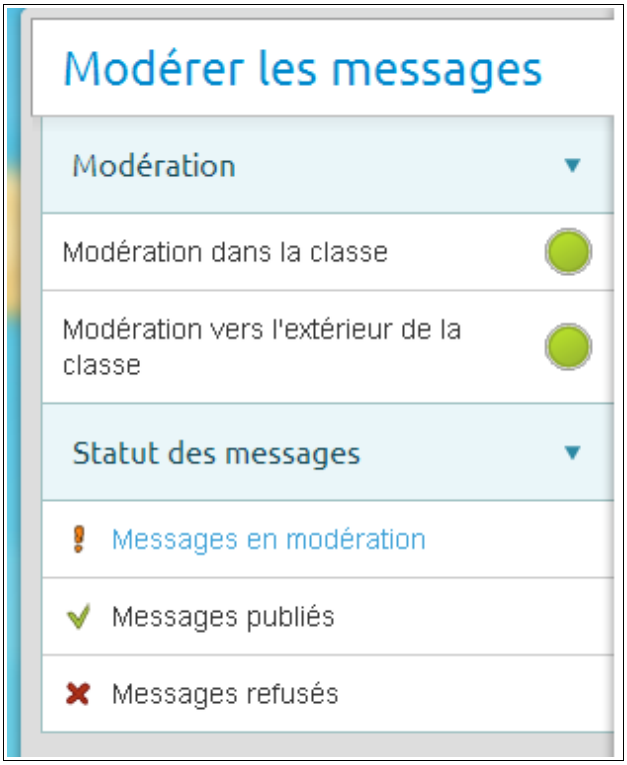

Lorsque les deux feux sont verts, aucun message entre élèves ne peut être envoyé directement sans l'aval de l'enseignant. Celui-ci a alors le choix entre la publication ou le refus de l'envoi du message.

Témoignages d'enseignants : ENT, un espace sécurisé

Le profil

Si le module « profil » est activé, chaque élève a la possibilité de se présenter.
L'enseignant peut, s'il juge certains éléments inadaptés, demander à l'élève de les modifier ou les modifier lui-même en utilisant l'onglet « éditer le profil » sur le profil de l'élève au démarrage de l'ENT en gestion enseignant.

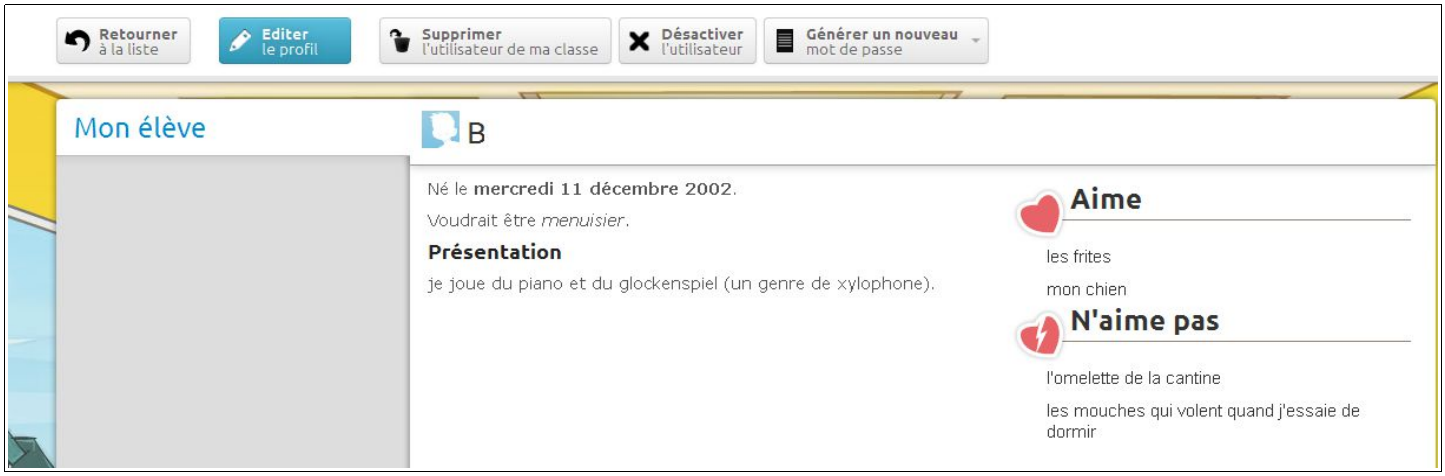

Le blog

De même que pour la messagerie, plusieurs options sont possibles pour sa mise en place :
- le désactiver ;
- l'activer pour les élèves et l'enseignant sachant que la modération est toujours active, donc un article écrit par un élève ne peut pas être visible par les autres élèves sans l'aval de l'enseignant ;
Pour les commentaires des articles du blog, encore une fois, il y a possibilité de l'enseignant de modérer puis publier ou non, ou désactiver la modération.

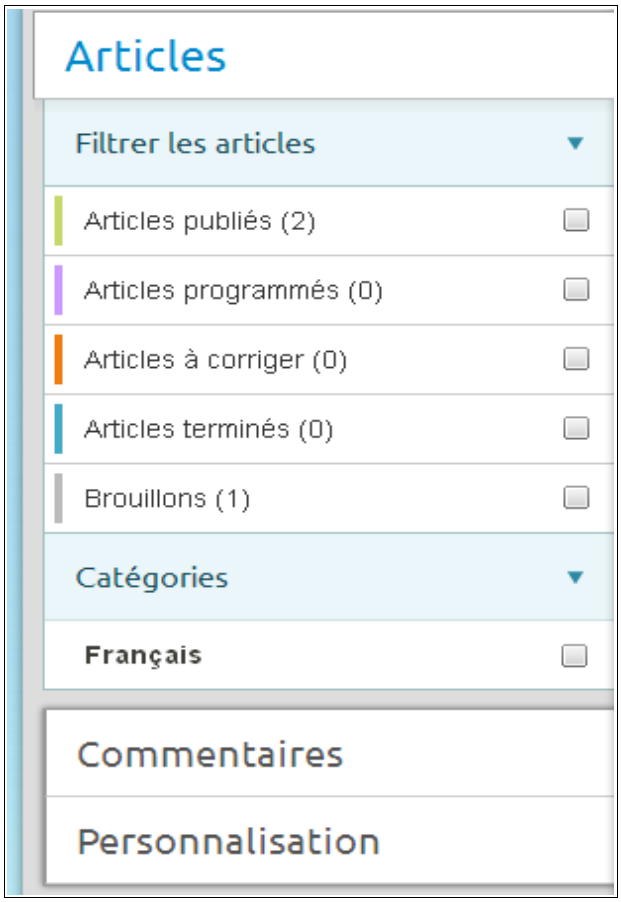

Quelles exigences par rapport aux écrits sur l'ENT ?

Pour la messagerie, le contenu n'apparait pas sur l'espace public de l'ENT, nous avons donc choisi d'être moins exigeants quant à la forme. En revanche, pour les articles et commentaires du blog, qui sont amenés à être sur l'espace publique, nous avons fait le choix d'exiger un fond et une forme convenables pour les publier (d'où l'importance de la modération).

Témoignages d'enseignants :

ENT et parents

L'implication des parents est primordiale pour réussir la mise en place d'un E.N.T.
Afin que l'adhésion soit maximale il ne faut pas brûler les étapes...

1) **Sondage** : Celui-ci peut prendre la forme d'un questionnaire qui permettra de savoir si le projet est réalisable ou pas (est-ce que les familles ont un ordinateur ou une tablette avec accès internet ? Est-ce que l'enfant y a accès facilement ? Seriez-vous intéressés par un outil de communication informatisé entre l'école et les familles ? Etc.)
Une fois les réponses analysées, le projet peut être lancé progressivement dans la classe avec un courrier prévenant les parents d'une phase d'essai du nouvel outil.

On peut aussi en parler en réunion de rentrée.

2) **Informer les parents** par un message écrit :

Qu'est-ce qu'un ENT ?
L'enseignant peut trouver des informations sur le site de Beneylu school :
http://www.beneyluschool.com/c_est_quoi.html

Pour un exemple de message type voir en annexe.

3) En parler au **Conseil d'école** :
La présentation du projet en Conseil d'école permettra de rappeler aussi l'implication de la commune au niveau du financement et de la maintenance du matériel informatique qui est indispensable à l'utilisation des TUIC dans l'enseignement.

Le bilan du sondage et de la phase d'essai permet de discuter avec les représentants des parents d'élèves et les élus du fondement de ce nouvel outil de travail.

4) **Réunion d'information et atelier de manipulation** :

Les parents sont invités à une réunion d'information au cours de laquelle ils pourront se familiariser avec Beneylu school et échanger sur leurs premières impressions.
Dans un premier temps, les enseignants présenteront le site et ses différents objectifs à l'aide d'un vidéo projecteur.
Ensuite, un rappel de leurs obligations en tant qu'utilisateurs du site leur sera exposé. Ce document sera signé par les parents avant de leur transmettre leur code d'accès (voir charte du bon usage de l'internet) La charte doit être complétée en insistant sur le fait que les contenus surtout les images ne doivent pas être copiés ni exportés sur d'autres sites et que le blog n'est pas un lieu de défoulement : le respect doit rester le bon exemple.

Enfin, une phase de manipulation sera organisée pour permettre à ceux qui le désirent de découvrir l'ENT et de répondre à leurs questions.

5) Afin de rendre le blog plus attractif, l'utilisation de photos est importante. Cependant, il faudra bien penser à faire remplir aux parents une **autorisation contextualisée** permettant la diffusion des photos de leurs enfants (voir annexe).

6) En fin d'année, un nouveau sondage peut être proposé, afin de faire un bilan de l'année écoulée.

Témoignages d'enseignants : ENT et parents

Chers parents,

Pendant l'année scolaire de votre enfant ..... nous voudrions utiliser un nouvel outil informatique, ENT (Espace ou Environnement Numérique de Travail) qui permettrait de rester en contact avec vous en vous faisant partager les différents temps forts de la classe grâce à un blog accompagné de photos. D'autres fonctionnalités vous permettront d'accompagner votre enfant dans ses apprentissages.
Vous pourrez le consulter tout au long de l'année en vous connectant sur le site internet suivant :

https://www.beneyluschool.net/

Suite au Conseil d'école, une date vous sera proposée afin de vous informer plus en détail sur ce projet et de vous former à cette nouvelle pratique.

Cordialement,

Les enseignants

Un ENT pour l'enseignement primaire

L'Espace Numérique de Travail (ENT) fait partie d'une nouvelle génération d'outils, utilisés à tous les niveaux de l'enseignement.

Si vous ne parlez pas le binaire couramment, un ENT est un site internet sur lequel on s'authentifie avec un identifiant et un mot de passe pour accéder à son univers personnalisé.

La Beneylu School est un ENT à destination des écoles élémentaires : pour les enseignants, leurs élèves et leurs parents.

C'est un outil spécialement conçu pour un usage en classe, la prise en main est très intuitive pour l'enfant et pour l'enseignant. La documentation en ligne et le forum répondent à toutes vos questions.

Vous l'aurez compris : la Beneylu School, tout le monde peut s'en servir !

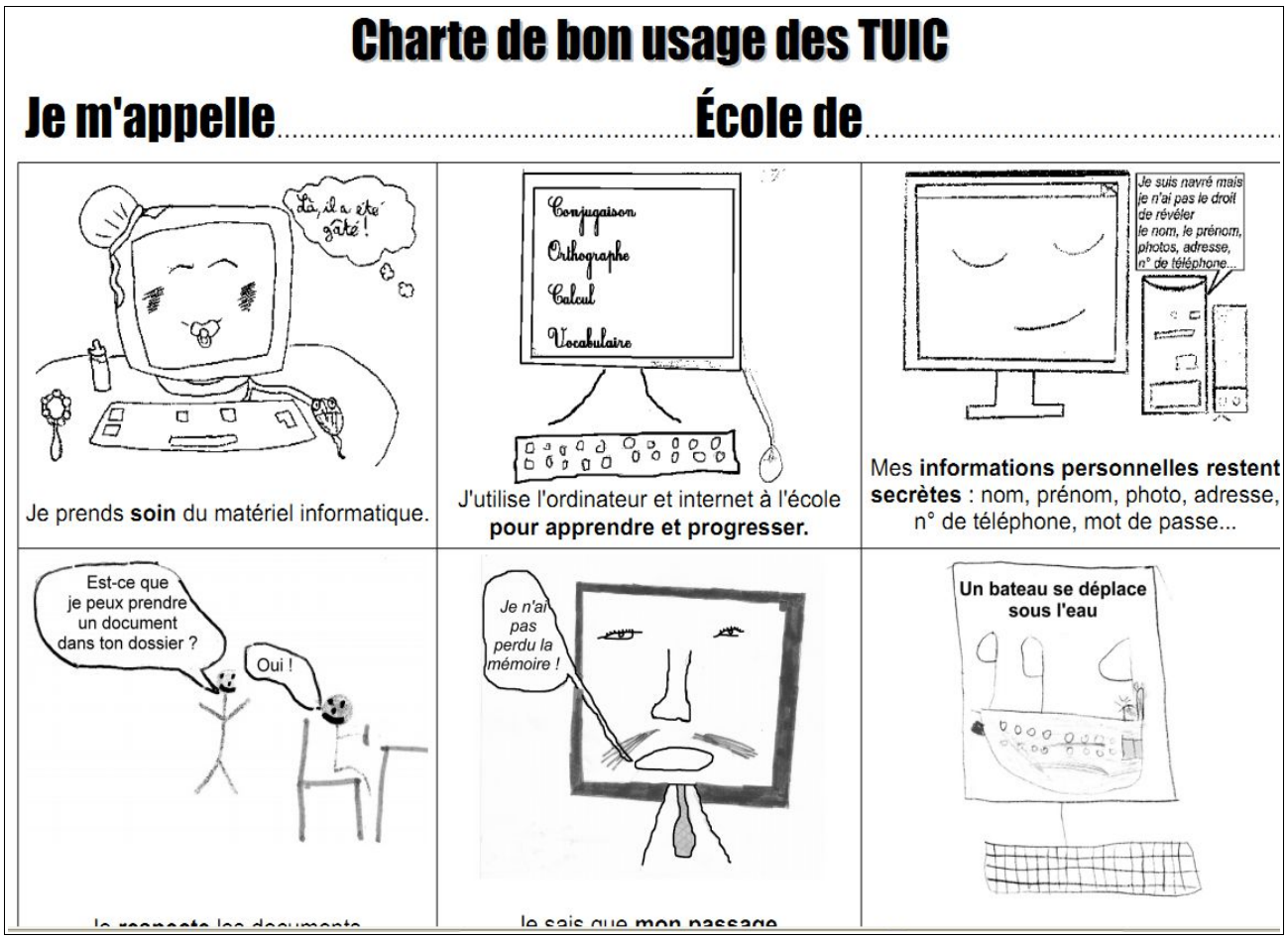

http://www.ac-besancon.fr/IMG/pdf/Charte.pdf (charte de bon usage du Jura)

Un exemple de demande d'autorisation contextualisée sur le respect du droit à l'image :

AUTORISATION CONTEXTUALISEE DU DROIT A L'IMAGE

DATE : …..... Valable du …..... au .....

Nous soussignés …..... mère et ….....père de

l'enfant …..... scolarisé(e) en classe de …..... pour l'année scolaire

…..... autorise l'école à (entourer les mentions correspondant à vos choix) :

Photographier mon enfant	OUI	NON
Utiliser des images de mon enfant à des fins pédagogiques	OUI	NON
Diffuser des photos de mon enfant sur le blog de l'école	OUI	NON
Diffuser des photos de mon enfant dans la presse locale et régionale	OUI	NON

Signature de la mère : Signature du père :

NDLR : Cette autorisation pourra être enrichie si besoin (ex : diffuser des photos de mon enfant sur un cédérom destiné aux parents d'élèves).

Témoignages D'enseignants :

Faire connaître l'ENT aux partenaires de l'école

Pour quelles raisons souhaiter impliquer les partenaires de l'école dans un ENT ?
Pour faire connaître aux élus et aux partenaires de l'école les possibilités et l'utilité d'un espace numérique de travail ;
Pour améliorer la communication et les associer aux projets de l''école ;
Pour les associer dans la gestion et l'entretien du parc informatique.

Dans le prolongement des 3 objectifs ci-dessus, Voici quelques étapes possibles dans la mise en place d'un ENT d'école :

- Présentation du projet de mise en place de l'ENT au conseil d'école,
-Réflexion d'un portail commun au niveau de l'école afin d'intégrer les partenaires,
- Utilisation du blog pour communiquer vers le journal municipal,
- Messagerie : possibilité pour les élèves de dialoguer avec les élus en direct,
- Création d'un compte mairie (ou SIVOS) et périscolaire,
- Possibilité d'une rubrique « Relations Mairie-SIVOS » question du mois posée par les élèves, par exemple « Comment est traitée l'eau potable sur la commune » ou « Combien de déchets produit-on sur la commune ? »,
- Préparation et formation des élèves à la citoyenneté de demain : rôle des élus, responsabilité des élus, se mettre à la portée des enfants...
- Communication aux élèves et à leurs familles les projets culturels, éducatifs et sportifs à venir,
- Sensibilisation des élus aux outils numériques,
- Implication des élus qui va leur permettre de prendre conscience de la nécessité de développer une vraie politique d'achat et de maintenance,
- participation conjointe à la formation et à la mise en œuvre du projet (réflexion commune tant au niveau matériel que financier),
- Programmation des investissements sur le long terme,
- Prise en compte des problèmes techniques et apport des bonnes réponses.

Témoignages D'enseignants :

Les étapes de la mise en place d'un ENT

Découvrir et mettre en place un ENT à l'école

Commencer par se créer un compte sur BENEYLUSCHOOL ainsi que quelques élèves fictifs afin de pouvoir apprivoiser, manipuler et tester ses compétences avant le grand saut.

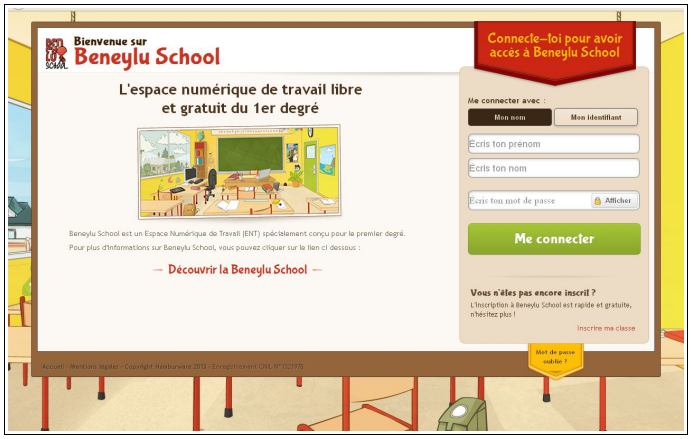

L'utilisation du calendrier permet à la famille d'être au courant des activités de la semaine, des sorties prévues et des événements spécifiques à la classe ou à l'école. Son utilisation est relativement aisée.

Ouvrir les différents icônes situés en bas de la page : calendrier, messagerie, cahier de textes, annuaire, blog, GPS, carnet de liaison.
Ne pas oublier de changer de mode pour modifier, ajouter,,, (bureau bois pour les élèves, bureau nid d'abeilles pour l'enseignant)

Les fonctionnalités les plus utiles dans un premier temps semblent être le cahier de textes, le blog et le calendrier.

L'utilisation du cahier de textes permet de gagner du temps en classe (moins ou plus du tout de vérification), de palier les absences des enfants et de donner des conseils de méthodologie pour les apprentissages des leçons.

Témoignages d'enseignants : Les étapes de la mise en place d'un ENT

Pour commencer avec les élèves voici un lien http://www.e-cartable.fr/cartable/?p=1754 où l'enseignante propose trois séances de prise en main de l'ENT avec les élèves.

Une fois que les enfants semblent à l'aise, convier les parents à une réunion d'informations et de présentation de « Beneylu School ». Lors de cette réunion leur sera remis le code d'accès de leur enfant (éventuellement le leur) en échange de la signature d'une charte d'utilisation les engageant au bon respect de la neutralité du site (notamment sur la messagerie : pas de critiques, de jugements, d'insultes, de règlements de comptes...) et de l'image des enfants (aucune photo du blog ne peut être publiée ailleurs sur le net).

L'utilisation de la messagerie peut dans un premier temps être accessible avec modérateur (l'enseignant contrôle et valide tous les messages) puis dans un second temps en mode sans modérateur tout en prévenant que les messages peuvent être lus par l'enseignant et qu'en cas d'usage inadéquat leur compte messagerie sera suspendu.

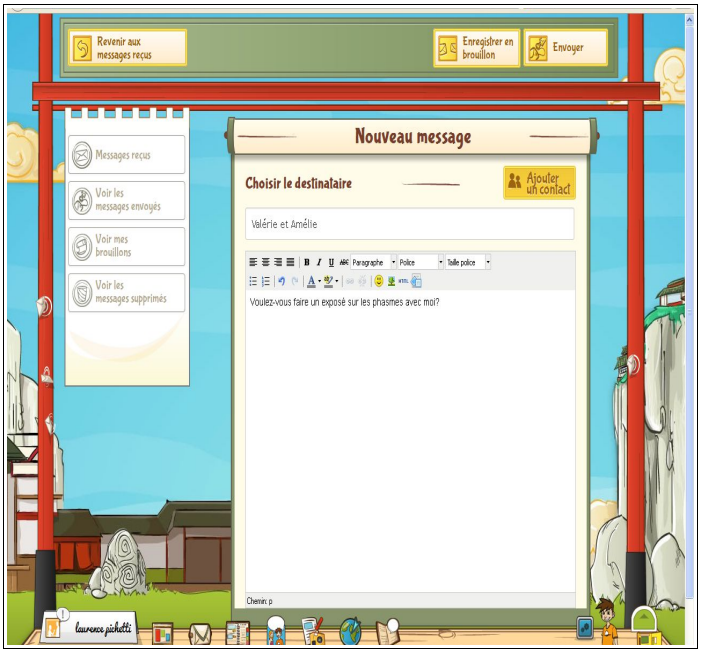

L'utilisation du blog permet la diffusion de photos, de textes, d'exposés et de liens en rapport avec les activités menées en classe. Des commentaires peuvent être laissés avec modérateur.
La diffusion aux familles permet de donner du sens au bon respect des règles d'orthographe.

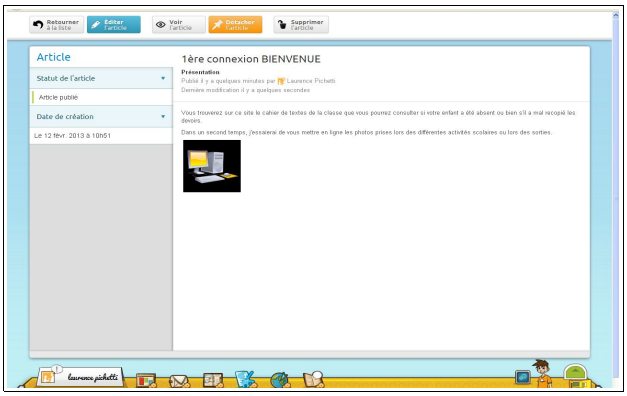

L'étape de découverte en solitaire est primordiale car il faut apprendre à bien maîtriser tous les paramètres que l'on ne voit pas tout de suite. Faire des essais de publication sur le blog, le cahier de textes,... et vérifier sur un compte élève fictif qu'ils ont accès à ce que vous souhaitez.
Si tout ne fonctionne pas du 1er coup, c'est normal... Ne soyez pas trop ambitieux et laissez vous le temps de bien vous familiariser avec la plateforme « Beneylu School ».

Témoignages D'enseignants :

Un ENT en classe ; concrètement

Et dans ma classe ? Comment je fais ?

Mise en place concrète d'un ENT en classe en fonction du matériel disponible.

J'ai un ou deux ordinateurs dans la classe.

Les élèves accèdent à l'ENT en autonomie en fonction des besoins et de leur temps libre au cours de la journée (consultation de la messagerie, exercice en ligne, repérage sur le GPS...)
Je veille à ce que chaque élève ait eu un accès en autonomie à l'ENT durant la semaine.

Je mets en place des ateliers dirigés dédiés à l'utilisation de l'ENT (découverte d'une nouvelle fonctionnalité de l'ENT, rédaction d'un article du blog, recherches documentaires pour un exposé...)

Je peux utiliser Beneylu dans le cadre de l'aide personnalisée.

Avec un **vidéoprojecteur** en plus :

Je peux projeter le cahier de texte (que des élèves de service remplissent chaque jour) afin que les élèves notent leurs devoirs.

J'utilise les ressources de la médiathèque au cours de certaines leçons (œuvres d'art, monuments...)

Je dispose d'une salle informatique avec une dizaine de postes.

Je prévois chaque semaine un ou plusieurs créneaux réservés à l'utilisation de l'ENT.

J'anticipe éventuellement ma séance en salle informatique avec un travail préalable en classe ; par exemple, rédaction au brouillon d'un article pour le blog.

Je place les élèves par deux ou trois devant chaque poste.

En dehors du travail dirigé que j'ai prévu, je laisse un petit temps d'exploration libre de l'ENT en fin de séance (chaque élève peut ainsi consulter sa messagerie...)

Je dispose d'une classe mobile avec des ordinateurs portables.

J'ai les avantages des deux précédents dispositifs.
Les élèves peuvent utiliser l'ENT au quotidien, librement ou non, en groupe ou individuellement.

A la suite d'un atelier dirigé, un système de tutorat peut être mis en place lors de l'utilisation en autonomie.

Comment débuter avec Beneylu en classe ?

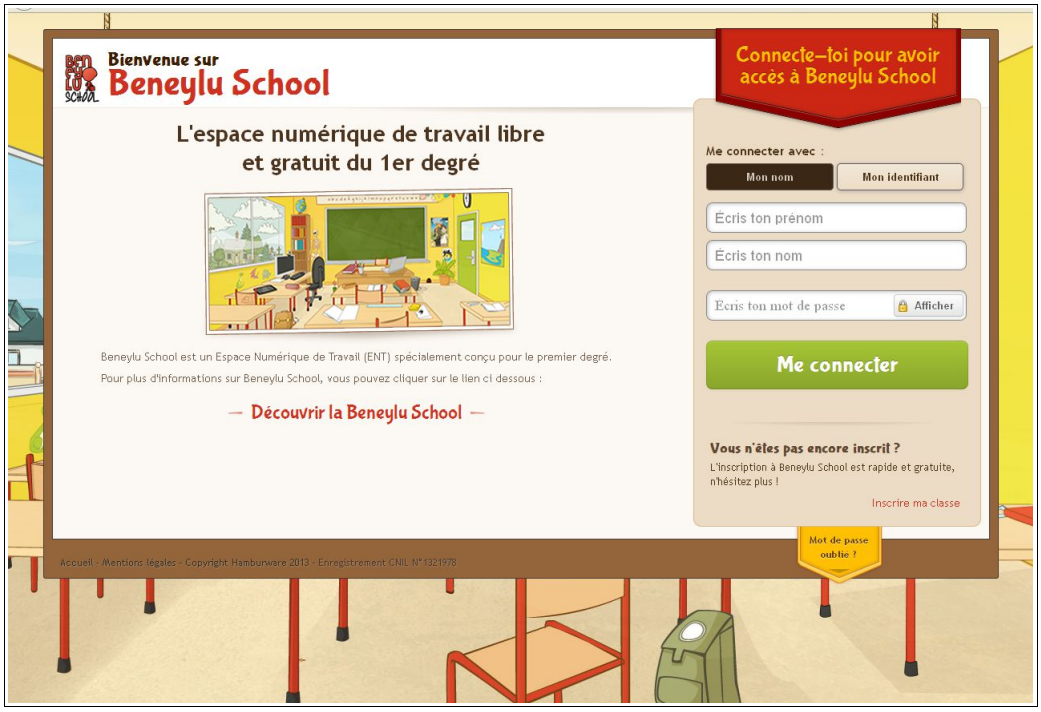

Exemples de séances :

1) Découverte de Beneylu.

Présentation collective des différentes fonctionnalités avec un vidéoprojecteur ou en ateliers dirigés.

2) En ateliers : Les élèves apprennent à se connecter avec leurs identifiants.
Puis ils utilisent le GPS afin de situer le village et l'école.

3) Réinvestissement des acquis sur le GPS (localisation précise demandée par l'enseignant).
Création du profil de chaque élève.

Les séances suivantes sont consacrées à la découverte et l'utilisation progressive des autres fonctions.

Mélanie, Marine et Thierry

Point de vue d'enseignants :

Le degré d'exigence de l'enseignant dans l'ENT

L'utilisation de l'ENT soulève la question d'une nouvelle place de l'enseignant : il disparaît physiquement des mécanismes d'apprentissage mais son action est omniprésente en filigrane. Il doit apprendre à se positionner.

L'ENT est le moyen d'avoir de réelles situations de communication :
- ***par la messagerie***. Il ressort que cette fonctionnalité est la principale source de motivation pour amener les élèves à utiliser l'ENT. Pour garder la spontanéité qui est essentielle à ce mode de communication, l'enseignant ne peut s'astreindre à modérer le contenu de tous les échanges. En diminuant son degré d'exigence en ce qui concerne la correction grammaticale et orthographique, il cherche plutôt à favoriser de véritables situations de communication et, soulève des questions qui évitent les discussions creuses afin d'amener le débat et de donner une profondeur aux échanges. Son rôle n'est pas seulement celui d'un censeur...
- ***par le blog***. On recherche ici un produit fini, on insiste sur la syntaxe, l'orthographe, la mise en page, le fond et la forme sont importants. C'est un outil de publication destiné à recevoir des commentaires de la part des élèves, des familles, mais aussi des classes partenaires. On écrit pour être lu. On doit apprendre aussi bien à recevoir qu'à formuler les commentaires et les remarques (tact, formulation). On devient lecteur-critique.
- ***par le cahier de texte, la médiathèque, le calendrier.*** Son utilisation peut devenir un soutien aux élèves en dehors du temps de classe.

Il est essentiel de définir les règles qui engagent les différents partenaires utilisateurs :
- ***les enfants entre eux.*** Faire prendre conscience de la nécessité du respect des camarades.
- ***les enfants envers l'enseignant et l'enseignant envers les enfants.*** Les délais de réaction (modération, validation, réponse, consultation) doivent être explicités et respectés par l'ensemble des partenaires. Ces délais doivent permettre la vie et la dynamique de l'ENT sans devenir tyranniques.

Quelle place pour le TR au sein de l'ENT ?

On pourrait imaginer que l'ENT devienne un outil pour faciliter le lien entre enseignant et TR. Les fonctionnalités de l'ENT (cahier de texte, calendrier, emploi du temps) pourraient rendre accessibles les informations utiles. Les écoles disposant d'un ENT mettraient à disposition un code en début d'année.

Témoignages d'enseignants :

CitoyENT

ENT ou la possibilité d'aider les enfants à devenir des utilisateurs responsables de l'outil informatique

L'ENT va nous permettre de développer et de mettre en pratique de **manière concrète** l'éducation à la citoyenneté dans le cadre de l'utilisation de l'outil informatique.

Cet outil donne la possibilité à tous d'**expérimenter en sécurité.** En effet, c'est un environnement de travail propre à la classe et auquel on ne peut avoir accès sans un code fourni par l'enseignant.
Celui-ci dispose d'un outil qui lui permet de maîtriser ce qu'il laisse à disposition des enfants et des parents. Il a une vision permanente des productions des uns et des autres et peut réguler le contenu.

Les élèves ont accès à une messagerie, à un blog.
Ils sont donc amenés à s'exprimer, à utiliser des images, photos . Cela va donc nous donner l'occasion d'aborder les droits et les devoirs liés à l'utilisation de l'outil informatique et d'élargir sur le domaine du vivre ensemble avant et pendant.

En partant des **représentations initiales** et du **vécu** des enfants, par l'intermédiaire d'une **enquête**, et du traitement des réponses , on peut cibler :
-les difficultés rencontrées,
-des interrogations quand à l'utilisation de l'ordinateur
-la diversité des utilisations
-...

On peut ensuite proposer aux enfants d'établir une **charte** d'utilisation (des exemples sont disponibles sur le site de l'inspection) .

On peut compléter la mise en place de la charte en leur expliquant la **législation** en vigueur concernant la liberté et le respect d'autrui , le droit d'usage des documents trouvés sur internet.

Cet outil les **responsabilise** : il leur permet d'apprendre progressivement et de manière encadrée, en amont,
-l'utilisation citoyenne d'une messagerie et de tout autre moyen de communication (réseaux sociaux...).
-le respect des documents d'autrui, présents sur le net : citer ses sources, ne publier que les documents libres de droits ...

Témoignages d'enseignants : Quelle utilisation de l'ENT en maternelle ?

L'ENT a de nombreuses utilités mais pour un enseignant de maternelle, elles sont cependant plus restreintes. Nous avons expérimenté celle qui nous paraît la plus facile à mettre en œuvre au cycle 1, le blog.

ENT : un lien avec les familles

L'ENT par le biais de son blog permet de rendre compte de la vie de la classe. Ainsi il nous aide à établir un lien avec les familles, et ce même dans le cas des familles séparées ou éloignées.

Certains d'entre vous penseront certainement que nos cahiers de vie traditionnels jouaient déjà ce rôle.

ENT : une complémentarité avec les outils déjà en place

Il nous paraît évident que l'ENT ne peut en aucun cas se substituer à notre cahier de vie traditionnel. Nos élèves ont besoin à cet âge de toucher, manipuler, vivre l'outil livre comme support essentiel de l'accès à la lecture.

Toutefois, le blog de L'ENT complète avantageusement notre cahier de vie papier. L'utilisation de photos en couleur, de liens vers d'autres sites ciblés par l'enseignant dans les articles publiés, l'interactivité (on peut commenter les articles) sont de nombreuses possibilités que nous n'avions pas au préalable sur un support écrit et photocopié en N&B.

ENT : quelle mise en œuvre en classe ?

Les enfants produisent le contenu, prennent les photos et décident des articles à publier. L'enseignant gère l'aspect technique.

ENT : un premier bilan après quelques semaines d'utilisation

Il nous apparaît que certaines fonctionnalités de l'ENT telles que le blog, ou la médiathèque à venir, sont les plus adaptées à un usage en cycle 1. Une présence plus importante de pictogrammes permettrait un usage plus intuitif pour les élèves les plus jeunes.
Pourquoi pas un ENT simplifié adapté au cycle 1...

Témoignages d'enseignants :
ENT en classe
L'ENT « Beneyluschool » versus Le blog « Toute mon année » ?

Comparaison de deux outils en ligne utilisables à l'école primaire ; avantages et inconvénients de chacun.
Comment utiliser leur complémentarité ?

Précision importante à propos de « toutemonannee.com » :

Le site « toutemonannee.com » évoqué ici n'est pas un ENT. Il s'agit d'un site dont l'objectif est de proposer à la vente un album photo composé des contenus déposés au cours de l'année par les classes.
L'article qui suit rédigé par des enseignants qui l'utilisent présente toutefois l'intérêt d'exposer une articulation astucieuse entre ce blog (ou un autre blog) et un ENT.

Les ATUIC du Jura

toutemonannee.com : c'est quoi ?

Ce site permet aux enseignants de partager avec les familles les évènements de l'année scolaire grâce à un journal de bord internet illustré de photos.
Un site sécurisé, simple d'utilisation, totalement gratuit et sans publicité.
Un moyen pour les familles d'être averties par email des mises à jour.
Un cahier de texte numérique facile à utiliser.
Un coin des élèves permettant aux enfants de contribuer au journal de bord sous modération de l'enseignant

La Beneylu School : c'est quoi ?

Ce site met à la disposition de la classe tout un panel d'outils appelés modules.
On retrouve dans ces modules les fonctionnalités essentielles des plateformes communautaires sur Internet : blog, messagerie interne, espace de stockage et de partage de fichiers ...
C'est vous qui choisissez ceux que votre classe doit utiliser.

	+ Avantages	- Inconvénients
Toute mon année	●L'espace numérique pour toute l'école est gratuit ●Interface plus adaptée pour les infos administratives ●Les parents peuvent s'inscrire gratuitement à une newsletter qui leur permet d'être informés d'un nouveau contenu sur le blog ●Les commentaires sur le blog peuvent être désactivés ●Un code unique pour l'ensemble des visiteurs	●Les informations sur le blog sont classées selon leur chronologie et non pas leur importance
BeneyluSchool	●La messagerie interne peut être modérée par l'enseignant ●Une médiathèque est disponible (en version bêta pour l'instant) pour stocker des fichiers de toutes sortes ●Utilisation possible d'un GPS (fond de cartes google maps)	●L'espace numérique pour toute l'école est payant ●Interface trop scolaire pour les lecteurs adultes ●La mise en route est plus fastidieuse avec la gestion de codes pour chaque élève et pour chaque parent

Beneyluschool versus Toute mon année

Match nul !

En conclusion,
« **Toute mon année** » a une interface plus intuitive et plus facile d'accès pour un enseignant qui voudrait débuter rapidement.

Il nous paraît intéressant d'utiliser les deux systèmes en parallèle :

Toute mon année pour l'interface école afin de transmettre les informations administratives et les événements à venir.
Beneyluschool pour une utilisation par classe avec le cahier de texte, la messagerie, la médiathèque et le blog de classe.

Le portail d'entrée serait ainsi **Toute mon année** avec sur la page d'accueil des liens sur l'ENT **Beneyluschool** de chaque classe.

Point de vue :
ENT et écrits
Utiliser l'ENT pour améliorer la syntaxe des productions d'écrits

Quel doit-être le contrôle de l'enseignant sur la syntaxe des écrits produits au sein de l'ENT ? Comment utiliser les erreurs des élèves pour les amener à les améliorer ?

L'ENT Beneylu offre différents espaces de production d'écrits : la messagerie, l'agenda, le blog notamment.
Au cours des différentes journées de stage, une question est revenue plusieurs fois : quel contrôle l'enseignant doit-il avoir sur la syntaxe des écrits des élèves ? Peut-il laisser des fautes circuler ?
Au fil des échanges, il est apparu que le contrôle total n'était pas possible (surcharge de travail importante), ni forcément souhaitable (modérer la messagerie nuit à la réactivité des échanges et peut conduire à un délaissement de cet outil par l'élève).
On s'est aperçu que ces productions pouvaient être classées en 2 types :

- productions à usage interne :
  c'est la messagerie ou l'agenda,
- productions à usage externe :
  c'est le blog.

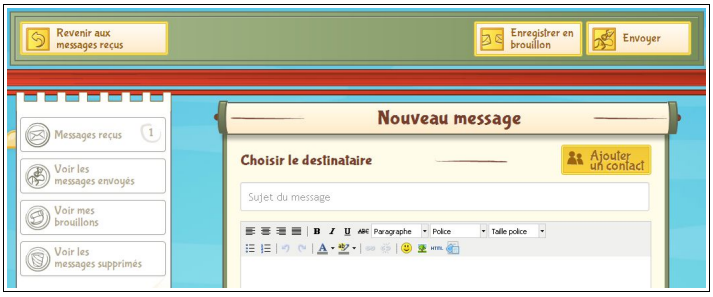

La messagerie interne de Beneylu, dédiée aux communications entre élèves, entre l'élève et ses parents, ou entre l'élève et l'enseignant.

Le compromis qui nous a semblé le plus raisonnable est d'exiger un écrit correct syntaxiquement dans le cadre des productions à usage externe avant toute publication.

Comment utiliser les erreurs ?
Tout comme lorsque des travaux de groupes sont organisés en classe, les écrits internes ne doivent pas être soumis à une correction systématique. Au lieu d'améliorations, on risque fort d'obtenir l'effet inverse et petit à petit de conduire l'élève à restreindre sa production, à un âge où l'on cherche au contraire à l'inciter à rédiger des écrits longs.
Pour autant, il peut être intéressant d'exercer un contrôle *a posteriori* : l'enseignant peut ainsi faire un relevé des erreurs les plus courantes et construire ses séquences en fonction. Petit à petit, il pourra regrouper ces erreurs au sein d'un répertoire.
Un suivi personnalisé pour chacun des élèves est également envisageable. En pointant des erreurs récurrentes, il pourra conduire l'élève à s'interroger sur sa maîtrise de la langue et lui faire chercher les moyens de les corriger ; moyens qui seraient par exemple intégrés dans un répertoire de classe.
Avec un ENT généralisé au niveau de l'école, dans un deuxième temps, il deviendrait intéressant de globaliser les différents répertoires des classes afin de produire un répertoire unique avec un système commun de codage des erreurs. Cette réflexion serait à mener dans le cadre des conseils de maîtres ou de cycles.
L'utilisation d'un outil commun depuis le CP et les situations motivantes de productions d'écrits induites par l'ENT devraient permettre aux élèves d'améliorer significativement leur maîtrise de l'orthographe et de la grammaire.

Questions de droit...

Les questions de droit - droit d'auteur, droit à l'image, droit de la personne, etc. - sont de plus en plus présents dans notre vie professionnelle notamment par l'accès à des ressources quasi illimitées et sans cesse renouvelées proposées sur internet.
« C'est sur internet, je peux donc l'utiliser ! » : cette phrase souvent entendue suppose que tout ce qui est visible sur internet est réutilisable librement... Cette visibilité n'implique pas systématiquement l'utilisation possible dans un nouveau document... Quels sont les textes qui s'appliquent aux ressources numériques ? Quelles sont les utilisations possibles en classe ? Voici une synthèse de ce qu'il faut absolument connaître pour ne pas enfreindre la loi sans le savoir. Bien entendu, les lois pouvant changer, il convient aussi de rester attentif aux évolutions futures...

Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est régi par le Code de la propriété intellectuelle, il concerne les œuvres de l'esprit (propriété littéraire et artistique, quel que soit le genre, la forme ou même leur mérite) et la propriété industrielle (brevets, dessins et modèles, marques).
Concernant les œuvres de l'esprit qui nous intéressent particulièrement dans nos pratiques quotidiennes, deux types de droits entrent en jeu :
- les droits patrimoniaux qui permettent à l'auteur de retirer du bénéfice de son œuvre mais aussi d'en permettre l'utilisation. Ces droits sont limités à 70 ans après la mort de l'auteur et peuvent être cédés ;
- les droits moraux qui regroupent le droit de divulguer l'œuvre, le respect de son intégrité et de sa paternité et le droit de retrait de l'œuvre. Ces droits sont perpétuels et ne sont pas limités.

Ainsi, sont donc protégés par le droit d'auteur : livres et brochures, œuvres dramatiques, compositions musicales, œuvres audiovisuelles, illustrations (comme les couvertures de livres de littérature de jeunesse), cartes et plans, croquis et dessins, conférences, photographies, logiciels et banques de données, traductions et anthologies.

Certaines œuvres protégées voient toutefois leur reproduction autorisée : les pages de publicité diffusées gratuitement, le sommaire des revues à la seule condition qu'il n'ait pas de mise en forme, les résumés ou biographies qui figurent sur les livres (mais pas les préfaces) et les documents pédagogiques dont le prix de vente inclut un droit de copie numérique.

Le droit à l'image, la protection de la vie privée et les données personnelles

L'article 9 du code civil précise que « chacun a droit au respect de sa vie privée ». Toute divulgation d'un élément de vie privée d'une personne suppose une autorisation préalable. L'autorisation écrite doit préciser la portée de la publication pour éviter toute contestation ultérieure.

L'image d'une personne rentre dans le champ de la vie privée. Toute personne a sur son image un droit exclusif et absolu et peut donc s'opposer à sa fixation, sa reproduction et son utilisation. Il est donc obligatoire d'obtenir l'autorisation de la personne que l'on photographie ou de ses représentants légaux si elle est mineure. Cette autorisation n'est valable que pour un type de support : il est donc important de préciser avec soin la diffusion sur différents supports et à des fins spécifiques.

Le cas particulier des photographies scolaires est décrit dans le BO n°24 du 12 juin 2003.

Les traitements de données personnelles se rencontrent de plus en plus fréquemment lors de la constitution de fichiers de données. Leurs applications supposent le respect des principes de protection des données personnelles, tels qu'ils ont été édictés par la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
(Voir « Pour aller plus loin »)

Les licences libres

Les principales licences libres sont des licences utilisant la mention Creative Commons : (http://creativecommons.org).
Les licences Creative Commons ont pour vocation d'adapter le régime des droits d'auteur aux ressources disponibles sur Internet et permettre une alternative aux droits d'auteur qui s'inspire du mouvement des logiciels libres.
Mais attention, utiliser des documents diffusés sous licences Creative Commons ne veut pas dire que l'on ne doit pas citer les sources.

Ainsi, l'auteur d'une œuvre (texte, site internet, image, son, vidéo, etc.) accorde l'autorisation de reproduire, distribuer et communiquer sa création au public, à condition de le faire à titre gratuit. Plusieurs options sont possibles pour le titulaire des droits qui choisit un contrat sur le site Creative Commons : de la simple obligation pour l'utilisateur de l'œuvre de citer l'auteur (la paternité) à l'interdiction d'une utilisation commerciale voire au partage obligatoire du document réalisé avec l'œuvre.

Pour toute publication scolaire, papier ou numérique, le recours aux œuvres sous licence libre est donc à privilégier.

Rechercher une œuvre sous licence libre Creative Commons

Plusieurs sites proposent des œuvres libres de droit :
- Contenu multimédia :
http://commons.wikimedia.org

- Photos :
Google images
http://www.google.fr/advanced_image_search
ou Flickr :
http://www.flickr.com/search/advanced/
permettent via leurs recherches avancées, de réduire la recherche aux contenus libres. Le site PhotoPin permettra également une recherche via les contenus libres de Flickr :
http://photopin.com

- Images clipart :
http://www.picto.qc.ca
http://web.uvic.ca/hcmc/clipart

- Musique :
http://www.auboutdufil.com est un blog spécialisé qui propose de faire découvrir des artistes diffusant leurs œuvres sous licence libre.

- Sons :
http://www.freesound.org
http://www.freesfx.co.uk

- Vidéos : il est à noter que Youtube permet dans ses filtres de recherche de ne sélectionner que des contenus sous licences creative commons.

L'exception pédagogique

L'Éducation Nationale a conclu une série d'accords avec les organisations gérant les droits d'auteur afin de permettre une utilisation pédagogique d'œuvres sous certaines conditions. Ces accords sont définis, domaine par domaine, dans le BO N°16 du 12 avril 2012. On retrouvera sur cette page une description (images, œuvres visuelles, musiques, documents audiovisuels, presse, etc.) des usages possibles en classe basée sur ce BO.

Pour aller plus loin

- Source principale de cet article : IUFM de l'académie de Lyon, Culture numérique de l'enseignant, *http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/webapp/website/website.html?id=1260098&read=true&PageId=243*

- Philippe Gauvin, Savoirs CDI, *Droit à l'image et droit de l'image,*
http://www.cndp.fr/savoirscdi/index.php?id=870

- CNIL, *Loi informatique et liberté,*
http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/approfondir/textes/CNIL-78-17_definitive-annotee.pdf

- G. Alberti, Savoirs CDI, *14 questions à propos des nouveaux textes relatifs à l'exception dite pédagogique,*
http://www.cndp.fr/savoirscdi/index.php?id=1524

Images utilisées
http://www.flickr.com/photos/horiavarlan/4514164700/